



Conseil municipal de Le Miroir

Compte-rendu de la réunion du vendredi 27 janvier 2017

Jean-Paul RAVASSARD	Présent	Jean-Claude HUMBERT	Présent	Muriel BUISSON	Présente
Stéphanie GONNOD	Présente	Edithe BOULLY	Présente	Romain RODOT	Excusé
Jean-Paul MOISSONNIER	Présent	Frédéric ROUSSEL	Présent	Lydie TURCHET	Présente
Pierre HANSEL-CLEMARON	Présent	Brigitte RAFFIN	Absente	David JAILLET	Excusé
Thierry BOUDIER	Présent	Mikaël BOUDET	Présent		

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu des réunions du 16 et 19 décembre 2016.

1 – La liste des redevables pour les ordures ménagères a été rectifiée en séance.

2 – Offres pour parcelle de bois : 4 offres ont été reçues pour la parcelle de bois située Route de la Grange Berte. Le conseil décide d'attribuer la coupe de cette parcelle au plus offrant : bois Energie Parisot Environnement.

3 – Le conseil se prononce sur l'attribution des subventions demandées et décide d'accorder :

- 300 € à l'ADMR
- 50 € aux Anciens Combattants
- Refus pour la FNATH

4 – Le conseil donne un avis favorable pour les devis suivants :

- ONF, travaux sur la section de Crotenot : pour le dégagement manuel sur plusieurs parcelles
- Cabine de douche pour le logement des Gambards (pose par le locataire).
- Décide de demander plusieurs devis pour abattre le tilleul à proximité de l'Ombelle
- Cimetière : le recensement des inhumés, mise à jour du logiciel sera fait par la secrétaire.
- Une demande de DETR sera faite pour la réfection de la passerelle sur la Gizia.

5 – Le conseil donne un avis favorable pour poursuivre l'étude concernant une éventuelle cession suite à la proposition d'achat de 2 chemins ruraux situés dans des parcelles de bois.

(Vote : 1 contre, 2 abstentions et 8 pour)

6 – Désigne Jean-Paul RAVASSARD, membre de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du nouvel EPCI

7 – Le conseil valide la création d'un poste d'adjoint technique, le contrat aidé se terminant mi-février.

– Informations diverses :

- a) Grippe aviaire : Notre commune ayant été placée en risque élevé, toutes les volailles devront donc être confinées jusqu'à nouvel avis.
- b) Produits phytosanitaires : Depuis le 1^{er} janvier, il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des parcs, jardins publics et la voirie.
- c) Recensement : Les deux agents recenseurs ont débuté leur tournée.
- d) Entend le rapport de visite des 3 lagunes :
 - Le Champ du Chêne : fonctionnement perturbé par la présence de lentilles d'eau et présence de **nombreux déchets dans le dé grilleur manuel**.
 - Les Taillets : arrivée importante d'eau pluviale, certainement en provenance du lotissement Semcoda.
 - Le Bourg : Curage fait en août, activité normale.
- e) Modification du périmètre des arrondissements :
L'arrondissement de Louhans est désormais composé de 88 communes contre 79 auparavant.

9 – Comptes-rendus divers

- Réunion CDG 71 sur la médecine du travail du 23 janvier :
Un service de médecine du travail est mis en place par le CDG 71.
- Réunion SIVOM : Pas d'augmentation de taxe cette année.

10 - Date des prochaines réunions : 17 février et 31 mars 2017 à 20h30.